



Santé au Travail

Prothésistes ongulaires

Savoir choisir les bons produits et effectuer les bons gestes

Sophie ROBERT – Nicolas BERTRAND
Modérateur- Régine Ferrère

7 octobre 2019



6 & 7 octobre 2019 - Palais des Congrès

Le contexte

Les produits de l'univers de l'ongle constituent le segment des cosmétiques qui croîtra le plus rapidement ces prochaines années selon une récente étude de Research and Markets,

15,55 milliards de dollars d'ici 2024 soit + 9,5%

Future croissance tirée par le nombre toujours plus élevé de jeunes amatrices de beauté qui investissent dans le nail design.

Le marché bénéficie du succès des formules en gel et des manucures artistiques, mais les vernis liquides vont également renouer avec la croissance.

Le nombre de salons professionnels est également en croissance, ce qui facilite plus que jamais l'investissement dans des techniques de manucure et de traitement de l'ongle.

Les collaborations entre les fabricants et les salons ont un effet positif sur l'évolution du marché.

Le marché ne reste pas immobile face aux préoccupations des consommateurs

Que souhaite le consommateur, quel niveau d'exigence, de confort, mais aussi, et surtout, de qualité et de sécurité ?

Des leaders du marché travaillent depuis 3 ans à éliminer les éléments potentiellement dangereux, **nitrosamine, bentonites, nitrocellulose.**

De nouveaux produits arrivent sur le marché

- De vernis réactifs sous lampes UV sans monomère et donc sans danger et conformes au règlement cosmétique avec une tenue de plus de douze jours
- D'une série de produits naturels composés de 85 à 100% de matières premières naturelles
- De vernis réalisés à 50 % à base d'eau.

Si les fabricants sont conscients de la nécessité de travailler à améliorer la sécurité des produits, les professionnels sur le terrain doivent agir pour protéger leurs salariés

C'est dans ce contexte que les syndicats professionnels dont la **CNEP et ses syndicats affiliés dont **l'UPB** ont travaillé avec **l'INRS** à mettre en place**

Une boîte à outils pour passer à l'action sur le terrain

7 octobre 2019



Missions

Contribuer à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en déployant des activités d'assistance, d'études et recherche, de formation et d'information pour :

identifier les risques professionnels et **mettre en évidence** les dangers

analyser leurs conséquences pour la santé et la sécurité de l'Homme au travail

développer et promouvoir les moyens pour maîtriser ces risques au sein des entreprises

Financement



Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP) géré par la CNAM



Moyens

Budget 79 M€

Effectif 579 personnes (à Paris et en Lorraine)



Principes de fonctionnement

Conseil d'administration **paritaire** composé des **partenaires sociaux**

Commission scientifique **indépendante** pour l'**évaluation** des travaux scientifiques et techniques

Les obligations de l'employeur le document unique

L'employeur **assure la sécurité et protège** la santé physique et mentale des travailleurs (CDI,CDD, intérimaires...)

L'employeur met en œuvre les mesures prévues sur le fondement des **principes généraux de prévention**

L'employeur **évalue les risques** pour la santé et la sécurité des travailleurs et met en œuvre les actions de prévention à travers le document unique



DE BONNES RAISONS POUR AGIR



En diminuant les accidents du travail et les maladies professionnelles, vous allez :

- **réduire l'absentéisme et ses conséquences** sur la bonne marche de votre établissement ;
- **améliorer les conditions de travail** de vos salariés ;
- **améliorer la qualité du service** rendu à vos client(e)s ;
- **améliorer la rentabilité** de votre commerce.

De plus, vous vous mettez en conformité avec les exigences réglementaires.



→ Les actions de prévention ne sont pas forcément coûteuses.

→ Les accidents et les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité.

→ L'amélioration des conditions de travail bénéficie aussi aux client(e)s de votre établissement.

→ Dialoguer avec les salarié(e)s permet de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles car ils connaissent les situations à risque et peuvent proposer des solutions.

→ Il existe des bonnes pratiques professionnelles et des solutions de terrain à partager pour progresser.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

ACCIDENTS DU TRAVAIL



46%

SONT LIÉS
À DES CHUTES

MALADIES RECENSÉES DANS LES CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES :

15%

SONT DES TROUBLES
MUSCULO-
SQUELETTIQUES



75%

SONT DES ALLERGIES
(48 % CUTANÉES
ET 27 % RESPIRATOIRES)

5 solutions de prévention incontournables



→ UTILISEZ LES PRODUITS LES PLUS SÛRS

→ PRÉSERVEZ LA QUALITÉ DE L'AIR DU LOCAL DE TRAVAIL

→ GANTS, LUNETTES DE PROTECTION, MASQUE : ÉQUIPEZ VOS SALARIÉ(E)S

→ PRÉSERVEZ LES BRAS, LE COU ET LE DOS DES SALARIÉ(E)S

→ DÉFINISSEZ DES RÈGLES D'HYGIÈNE STRICTES

Certains produits que vous utilisez (vernis, dissolvants,

Et aussi

DES OUTILS POUR PASSER À L'ACTION



Rendez-vous sur

www.inrs.fr/prothese-ongulaire

Vous y trouverez :

→ Toutes les informations et les outils pratiques pour vous aider à mener des actions de prévention dans votre entreprise.



→ DIRA prothésiste/styliste onguilaire, un outil informatique en accès libre en ligne pour réaliser l'évaluation des risques professionnels :

- connaître les mesures de prévention adaptées à votre métier ;
- éditer et mettre à jour votre document unique (DU) ;
- mener des actions de prévention dans votre entreprise.



→ Une sélection de publications (fiches pratiques, brochures, dépliants...) pour vous aider et vous accompagner dans la prévention des risques professionnels liés à vos activités.



<https://oiraproject.eu/oira-tools/fr/esthetique/soin-et-prothese-ongulaire>

SOIN ET PROTHÈSE ONGULAIRE

C'est de beaux ongles, tu sais !

ATELIER
BEAUTÉ



La santé de votre entreprise
passe par la santé de vos salarié(e)s !



<http://www.inrs.fr/prothese-ongulaire>

